

Le dossier fret de la SNCB s'engage sur la voie du communautaire

► Pour le sénateur François Bellot (MR), la restructuration de l'activité déforce la Wallonie au profit de la Flandre.

Les responsables politiques se sont emparés vendredi du dossier de la restructuration de la SA Logistics (ex-B-Cargo). Pour le sénateur François Bellot (MR), ancien président de la commission Buizingen (en rapport avec l'accident ferroviaire du 15 février 2010 qui a fait 19 morts), le plan d'action des dirigeants de l'ex-filiale fret de la SNCB déforce l'activité en Wallonie au profit de la Flandre. "La SA Logistics fait ainsi preuve de désintéressement et de mépris pour l'activité fret en Wallonie qui, au travers de ses choix stratégiques, concentre toute l'activité en Flandre,

particulièrement autour du pôle anversois. Le choix du démantèlement du centre de triage de Ronet ainsi que l'option retenue de recourir à des containers A400 à forte capacité placera à court terme la Wallonie hors de l'activité marchandises du groupe SNCB", fustige le spécialiste des questions ferroviaires au MR.

Il demande que les responsables de la SNCB "viennent rapidement s'expliquer au Parlement sur leurs choix". Le CDH prône une mobilisation générale des politiques wallons en faveur de l'emploi ferroviaire en Wallonie. "Le

site de Ronet est particulièrement bien situé, de surcroît, pour se transformer en plate-forme multimodale répondant ainsi aux exigences environnementales de mobilité et de développement économique souhaités par le plan Marshall 2 vert. Pour éviter les délocalisations de corridors ferroviaires, le CDH namurois souhaite la réalisation des investissements nécessaires à la mise en conformité avec les normes techniques européennes. Le CDH plaide également pour une harmonisation européenne du coût marginal des sillons", a plaidé vendredi le groupe CDH au Parlement wallon.

Le ministre wallon de l'Aménagement du territoire et de la Mobilité, Philippe Henry (Ecolo) se dit surpris par la réduction des activités à la gare de triage de Ronet. Il a décidé d'écrire à la ministre fédérale des Entreprises publiques, Inge Vervotte (CD&V), pour lui demander des explications. Son cabinet précise que le transport de marchandises est une voie d'avenir pour la Wallonie qu'une réduction des activités à Ronet constitue un problème pour le développement wallon.
Ph. Law.